

## Fiche 1.2. : Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

**INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES :** *Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille.*

**Acquis de première :** *groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social*

**NOTIONS :** *Mobilité intergénérationnelle/intragénérationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson*

### Savoirs de référence sur la question

Les sciences sociales reconnaissent plusieurs types de mobilités. On peut citer la mobilité géographique : d'une part, la mobilité résidentielle correspond à un changement de résidence principale au sein d'un même pays, en général entre deux recensements ; d'autre part, les migrations désignent un changement de pays de résidence ; enfin la mobilité quotidienne désigne les déplacements effectués dans la journée. On peut citer aussi les études sur la mobilité professionnelle, qui décrivent les parcours individuels comme une succession d'états caractérisés par les indicateurs d'activité (emploi, chômage, inactivité) ou de professions (catégories socioprofessionnelles).

L'emploi étant une dimension structurante du statut social, on peut caractériser le statut d'une personne par sa profession actuelle, appelée position sociale, et par celle de ses (ou son) parent(s), appelée origine sociale. Lorsque la position et l'origine sociale sont identiques, on parle de reproduction sociale ; sinon, l'individu est en mobilité sociale. Celle-ci peut être de trois types : d'une part, elle peut correspondre à une amélioration du statut social, il s'agit alors d'une promotion sociale ou mobilité ascendante ; d'autre part, elle peut signifier une perte de statut, on parle alors de démotivation sociale ou mobilité descendante ; enfin, l'individu peut avoir une profession différente de ses parents mais un statut équivalent, on parle de mobilité horizontale.

#### Enquêtes et tables de mobilité sociale : intérêt et limites

Ces concepts sont indissociables de la méthode statistique utilisée : les tables de mobilité. En France, l'INSEE collecte les données de mobilité sociale dans l'enquête sur l'*Emploi* depuis 1953 et dans l'enquête *Formation et qualification professionnelle* (FQP) depuis 1970. Ces enquêtes interrogent un échantillon représentatif de fils en âge de travailler.

- Elles sont transversales. Les individus n'ont pas la même profession toute leur vie mais on ne considère qu'une et une seule profession par individu. Par convention, on collecte la profession du fils au moment de l'enquête et celle du père au moment où le fils terminait ses études. Ainsi, par construction, on ne mesure que la mobilité sociale intergénérationnelle et on ne tient pas compte de la mobilité intragénérationnelle, qui est

- le domaine des recherches sur la mobilité professionnelle (qui utilisent des méthodes longitudinales).
- Prenons l'exemple d'un fils d'artisan qui est ouvrier à 20 ans, il semble alors en démotivation sociale. Mais à 35 ans, il devient chef d'entreprise ; il est alors en promotion sociale. Pour éviter des distorsions liées à l'âge dans la mesure de la mobilité, les enquêtes FQP interrogent des personnes de 40 à 59 ans parce que passé 40 ans la mobilité professionnelle est plus faible.
- Ce sont les fils qui répondent au questionnaire à propos de la profession de leur père. Donc, par construction, le nombre de pères est égal au nombre de fils. Dans le cas hypothétique où deux frères seraient tirés dans l'échantillon, ils auraient deux « pères » statistiques différents, qui peuvent avoir des professions différentes puisque leur père commun n'occupait pas nécessairement le même emploi au moment où chacun d'entre eux terminait ses études.

Une table de mobilité présente de manière synthétique les effectifs de l'enquête dans un tableau à double-entrée avec en ligne les positions sociales (en pratique les catégories socioprofessionnelles des enfants) et en colonne les origines sociales (en pratique les catégories socioprofessionnelles des parents). C'est la convention la plus largement adoptée mais certains travaux inversent les lignes et les colonnes.

Le phénomène qu'on observe dépend des outils utilisés. Ainsi, des sociologues du genre ont lancé une controverse dans les années 1970 et 1980 en mettant en évidence deux présupposés de la plupart des études sur la mobilité sociale :

- (P1) d'une part, on considère que le statut social est une propriété familiale et non individuelle,
- (P2) et d'autre part, on prend la profession de l'homme comme indicateur du statut de la famille.

La combinaison de ces deux postulats "invisibilise" les femmes, précisément au moment où leur insertion sur le marché du travail se rapproche de celle des hommes. Un des arguments consiste à dire que la participation croissante des femmes au marché du travail crée une différence de revenus entre les couples où deux personnes travaillent et ceux où seul l'homme travaille. La stratification sociale dépendrait alors autant du nombre de pourvoyeurs de ressources que du statut d'un des deux membres du couple.

En réponse, les tenants de l'approche dite « conventionnelle » de la mobilité sociale défendent la validité empirique de ces deux postulats.

- (P1) On montre que la trajectoire d'activité des femmes dépend fortement de la position professionnelle de leur conjoint : la participation des femmes mariées au marché du travail apparaît comme un choix réalisé au niveau du couple et non de l'individu.
- (P2) Les études sur la mobilité sociale résument à une comparaison entre le père et le fils des processus beaucoup plus complexes. Mais du fait notamment de l'homogamie, la prise en compte du statut des femmes comme composante d'un statut familial ne change pas significativement les conclusions issues des tables<sup>1</sup> : comparer le père et le fils ne serait alors qu'une hypothèse simplificatrice.

Un problème souvent invoqué est qu'à une date donnée beaucoup de femmes sont inactives car elles ont pu interrompre leur carrière : cela perturbe la lecture des tables puisqu'être inactive nous dit peu de choses sur les statuts. Très peu de femmes, moins de 5%, quelle que soit la génération, sont inactives sur toute leur vie adulte et la grande majorité a plutôt un comportement d'activité intermittent, mais la méthode des tables n'a pas été construite pour des données longitudinales sur les carrières. L'approche conventionnelle est encore très largement dominante dans la recherche quantitative, les nouveaux outils restant à développer.

---

<sup>1</sup> Erikson R, Goldthorpe J., *The constant flux*, Clarendon Press, 1992

A l'inverse, la recherche qualitative s'est orientée vers la reconstitution par entretiens des parcours de vie et des histoires familiales<sup>2</sup>. Comprendre la reproduction sociale c'est étudier le processus par lequel le statut socioprofessionnel est acquis : les parents ne font que transmettre un certain nombre de ressources et de croyances à partir desquelles l'enfant construit son propre statut. La mobilité sociale est une construction biographique à partir de ressources transmises par la famille et qui constituent des forces de rappel du social sur les parcours individuels. Ainsi dans les études qualitatives, la distinction entre mobilité intergénérationnelle et intragénérationnelle, critiquable mais consubstantielle aux enquêtes et tables de mobilité, disparaît.

### La mesure de la mobilité dans les tables

On peut montrer le principe des tables de mobilité à travers un exemple fictif simple. Supposons une société à trois catégories socioprofessionnelles, qu'on appellera catégories supérieures, moyennes et populaires. On interroge un million de fils et on obtient la table de mobilité suivante.

Effectifs (en milliers)		Fils			
		Supérieures	Moyennes	Populaires	Total
Pères	Supérieures	80	100	20	200
	Moyennes	120	200	80	200
	Populaires	50	150	200	400
	Total	250	450	300	1000

On lit que sur 200 000 fils d'origine supérieure, 80 000 sont dans les catégories supérieures, 100 000 dans les catégories moyennes et 20 000 dans les catégories populaires : c'est leur « destinée », qui se lit en ligne. Il n'est pas possible de comparer directement la destinée des fils de catégories supérieures et des fils de catégories populaires car les effectifs ne sont pas les mêmes : on va donc raisonner en proportion. La table de destinée représente les proportions en ligne, calculées à partir de la table de mobilité. On voit par exemple que 12,5% des fils des catégories populaires sont entrés dans les catégories supérieures. Si la destinée était indépendante de l'origine sociale, on lit sur la ligne « ensemble » qu'ils devraient être 25%, soit le double.

En %		Fils			
		Supérieures	Moyennes	Populaires	Total
Pères	Supérieures	40,0	50,0	10,0	<b>100,0</b>
	Moyennes	30,0	50,0	20,0	<b>100,0</b>
	Populaires	12,5	37,5	50,0	<b>100,0</b>
	Ensemble	25,0	45,0	30,0	<b>100,0</b>

De même, on observe sur la table de mobilité que sur 250 000 enquêtés des catégories supérieures, 80 000 sont originaires des catégories supérieures, 120 000 des catégories moyennes et 50 000 des classes populaires : c'est le « recrutement » de la catégorie, qui se lit en colonne. Selon le même principe, une table de recrutement représente les proportions en colonne calculées à partir de la table de mobilité. 20% des enquêtés de catégories supérieures sont d'origine populaire. Si le recrutement était indépendant de l'origine sociale, on lit sur la colonne « ensemble » qu'ils devraient être 40%, soit le double.

<sup>2</sup> Voir l'ouvrage de D. Bertaux (2010) cité en bibliographie.

En %		Fils			
		Supérieures	Moyennes	Populaires	Ensemble
Pères	Supérieures	32,0	22,2	6,7	20,0
	Moyennes	48,0	44,4	26,7	40,0
	Populaires	20,0	33,3	66,7	40,0
	<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

La table de mobilité permet de calculer le taux de mobilité (ou mobilité observée), qui représente la proportion d'individus en mobilité sociale : on rapporte les effectifs qui ne se trouvent pas sur la

diagonale à l'effectif total. Ainsi,  $\frac{1000000 - 80000 - 200000 - 200000}{1000000} = 52\%$  des individus sont mobiles dans notre société fictive. On peut remarquer que la mobilité observée dépend du nombre de catégories retenues pour le découpage de la population : plus les catégories sont fines et plus la société semble mobile. Avec la nomenclature des catégories socioprofessionnelles, le taux de mobilité des hommes de 40 à 59 ans s'établit à 64% selon la dernière enquête FQP de 2003. Il était de 60% dans celle de 1970 et de 49% dans l'enquête *Emploi* de 1953. On peut donc conclure à une augmentation de la mobilité observée sur le long terme, même si elle tend aujourd'hui à se stabiliser (voire à très légèrement décroître, le taux de mobilité étant de 65% dans l'enquête FQP de 1993).

Si la mobilité globale observée peut être comparée entre deux dates ou deux pays qui utilisent la même nomenclature socioprofessionnelle, il n'est pas possible de comparer directement la destinée d'un groupe socioprofessionnel puisque les groupes ont des tailles différentes, ce qui limite objectivement les possibilités de reproduction et de mobilité. On mesure la force du lien entre origine et position via la méthode du rapport de chances relatives (*odds-ratio*), qui est indépendant de la taille des groupes : c'est la fluidité sociale. Dans notre exemple fictif, un fils des catégories

populaires a  $\frac{50/50}{10/90} = 9$  fois plus de chances d'appartenir aux classes populaires qu'un fils des

catégories supérieures. Mais un fils des catégories moyennes a seulement  $\frac{20/60}{10/90} = 2,25$  fois plus de chances d'appartenir aux classes populaires qu'un fils des catégories supérieures. Ainsi, les trajets sociaux courts sont-ils plus fréquents que les trajets sociaux longs et les catégories moyennes apparaissent comme des catégories de passage. Les différents rapports de chances relatives qu'on peut calculer à partir des enquêtes FQP tendent à diminuer, confirmant une tendance à une plus grande fluidité sociale. Par exemple, en 1977, un fils d'ouvrier avait 17,2 fois plus de chances de devenir ouvrier qu'un fils de cadre ; le rapport des chances relatives s'établit à 8,8 en 2003. Il est entendu qu'au travers de la notion de fluidité sociale il convient surtout que les élèves comprennent l'idée de ce rapport des chances relatives et non se focalise sur un quelconque calcul qui pourrait parfois rester abstrait.

### Les déterminants de la mobilité et de la reproduction sociales

Une partie de la mobilité sociale est engendrée par les modifications de la structure des emplois entre deux générations. On peut remarquer dans notre table fictive que la structure de la population des pères et celle des fils sont différentes.

- Il y a 400 000 pères dans les catégories populaires et seulement 300 000 fils. Donc, même en supposant que la totalité des catégories populaires soient d'origine populaire, il ne peut

au maximum y avoir que  $\frac{300000}{400000} = 75\%$  des fils d'origine populaire qui appartiennent aux catégories populaires. On pourra prendre l'exemple des agriculteurs dans la France contemporaine, dont les effectifs diminuent à chaque génération : tous les fils d'agriculteurs ne peuvent devenir agriculteurs.

- Inversement, il y a 200 000 pères dans les catégories supérieures et 250 000 fils. Donc, même en supposant que tous les fils d'origine supérieure entrent à leur tour dans les catégories supérieures, il ne peut y avoir au maximum que  $\frac{200000}{250000} = 80\%$  des catégories supérieures actuelles qui sont d'origine supérieure. On pourra prendre l'exemple contemporain des cadres, dont les effectifs augmentent : une partie des cadres doit nécessairement se recruter hors des fils de cadres.

On notera le développement des cadres et professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires parallèlement au déclin des agriculteurs, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise et des ouvriers. L'expansion des classes moyennes salariées et la réduction des catégories populaires engendrent mécaniquement de la mobilité sociale ascendante, ce qu'on reliera à la première question du thème sur la dynamique de la structure sociale.

Une autre partie de la mobilité sociale s'explique par l'interaction entre deux instances de socialisation : l'école et la famille. Il serait relativement aisé d'expliquer les différences de diplômes par les inégalités de revenu entre les familles en invoquant le coût (direct et d'opportunité) des poursuites d'étude. Mais dès les années 1940, on constate statistiquement que le revenu du ménage a une influence bien moindre sur les parcours scolaires des enfants que les diplômes des parents. Pour expliquer pourquoi les diplômes semblent se transmettre de génération en génération, les études classiques de P. Bourdieu et de R. Boudon en France mettent en avant deux mécanismes (même si elles insistent plus ou moins sur l'un ou l'autre). D'une part, l'origine sociale de l'élève a une influence sur ses résultats scolaires. On présentera le concept de « capital culturel » forgé par P. Bourdieu, qu'on distinguera du « capital social » vu en première. D'autre part, à résultats scolaires équivalents, l'origine sociale a une influence sur les vœux d'orientation. R. Boudon, à l'aide de la notion de groupe de référence, vue en première, explique que les attentes sur le niveau d'étude considéré comme acceptable varient selon le milieu social de la famille. Les effets des choix stratégiques d'orientation se cumulent au cours de la trajectoire scolaire.

L'obtention d'un meilleur diplôme que ses parents ne garantit pas une promotion sociale : c'est le paradoxe d'Anderson. Ce constat statistique signifie qu'on peut avoir un niveau de diplôme supérieur à ses parents mais un statut social inférieur. L'explication tient au fait que le nombre de diplômés dans la population active augmente plus vite que le nombre d'emplois dans les professions supérieures. Faut-il en déduire une dévalorisation des diplômes ? C'est un des enjeux du débat actuel sur le déclassement. L. Chauvel en comparant les générations des années 1940 à celle des années 1960 relève que les premières, entrées sur le marché du travail dans les années 1960, ont profité d'une conjoncture exceptionnelle avec une forte création de postes de cadres alors que la population active était encore peu qualifiée : elles ont pu facilement valoriser leurs diplômes. Au contraire les secondes, entrées sur le marché du travail dans les années 1980 dans un contexte de chômage de masse et après une forte hausse des qualifications, ont eu du mal à valoriser leurs diplômes. C. Peugny en comparant ces deux générations montre une augmentation de la fréquence de la mobilité sociale descendante. Il effectue des entretiens avec des personnes originaires des classes moyennes et en déclassement : celles-ci expriment un fort sentiment d'injustice et de dévalorisation de leurs diplômes en se comparant avec la génération de leurs parents, qui sont parvenus à un statut plus enviable tout en étant moins diplômés. L'économiste E. Maurin conteste à ces thèses : traditionnellement les économistes calculent la valeur du diplôme en faisant la différence entre les bénéfices et les coûts des années d'études supplémentaires. Il ne faudrait donc pas comparer un même diplôme pour deux générations mais deux diplômes au sein d'une même génération. Au début des années 1970, le taux de chômage est faible chez les sortants du système scolaire, quel que soit le niveau de diplôme. Aujourd'hui, il est 4 fois plus important chez les non diplômés que chez les diplômés du supérieur. Donc les bénéfices attendus des diplômes en termes de protection contre le chômage ont fortement augmenté. Loin de se dévaloriser, les diplômes sont devenus un enjeu très fort, d'où un investissement scolaire de plus en plus marqué de la part des classes moyennes.

Enfin, on pourra souligner en lien avec ce qui a été dit sur l'intérêt et les limites des tables de mobilité que le choix du conjoint participe à la reproduction sociale pour les hommes comme pour les femmes. La comparaison des positions sociales des conjoints comme celle de leur origine sociale laisse apparaître une forte tendance à l'homogamie.

## Ressources et activités pédagogiques proposées

---

### Activité 1 : La reproduction sociale dans des tables de mobilité

Finalité : Il s'agit de savoir montrer rigoureusement l'existence de la reproduction sociale et d'en déterminer les facteurs structurels.

Étapes et ressources préconisées :

On s'appuiera sur les données de l'enquête FQP 2003, qu'on trouve dans l'article de Stéphanie Dupays « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué » dans *Données sociales* (édition 2006), disponible en ligne à cette adresse : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/donsoc06ym.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06ym.pdf)

Le tableau de la page 345 donne la table de mobilité de 2003, avec la destinée et le recrutement. On fera attention au fait que les fils sont ici en ligne et les pères en colonne. A partir de la table de destinée, on commence par un exemple de lecture. Puis on demande de justifier que les fils d'ouvriers ont plus de chance que la moyenne de devenir ouvrier. On remarque qu'en comparant avec l'ensemble, les ouvriers sont surreprésentés parmi les fils d'ouvriers sans être majoritaires. On entoure les cellules où il y a surreprésentation et on constate que c'est toujours le cas sur la diagonale : ainsi les fils d'agriculteurs deviennent plus souvent agriculteurs que la moyenne même s'ils deviennent plus fréquemment ouvriers qu'agriculteurs.

Le tableau de la page 348 donne la table de mobilité de 1977, avec la destinée et le recrutement. On compare la destinée de l'ensemble en 1977 et en 2003. On observe que la structure de la population des fils s'est modifiée entre les deux dates. En effet, la structure de la population active change : les agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise et les ouvriers voient leurs effectifs diminuer au cours du temps en alors que les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont en expansion. Le nombre de places dans chaque catégorie socioprofessionnelle n'est donc pas le même à chaque génération. Ceci engendre structurellement de la mobilité sociale.

### Activité 2 : L'interaction entre les deux mécanismes de reproduction sociale à l'école

Finalité : Il s'agit de comprendre que les deux mécanismes de reproduction sociale à l'école (cf. infra) ne s'observent pas au même moment de la trajectoire scolaire : le premier intervient principalement jusqu'à la fin du collège unique puis s'estompe avec les paliers d'orientation qui « trient » les élèves dans les différentes filières. Les effets du second par contre se cumulent sur toute la trajectoire scolaire.

Étapes et ressources préconisées :

On s'appuiera sur un article de R. Boudon qui reprend des résultats de *L'inégalité des chances* : Boudon R., « Les causes de l'inégalité des chances scolaires », qu'on trouve p151-170 dans Boudon R., Bulle N., Cherkaoui M. (dir.), *École et société. Les paradoxes de la démocratie*, PUF, 2001, ou en ligne à cette adresse : <http://skhole.fr/les-causes-de-l-inégalité-des-chances-scolaires-par-raymond-boudon> .

On reprendra les chiffres stylisés obtenus à partir de l'enquête *De la fin des études élémentaires à l'entrée dans la vie professionnelle ou à l'université*, réalisée par INED entre 1962-1971 en expliquant qu'à l'époque qu'étudie R. Boudon le CM2 est le principal palier d'orientation (comparable à ce qu'est aujourd'hui la classe de troisième). A partir des tableaux 1 et 2 on peut poser un certain nombre de questions auxquelles il faudra répondre par un calcul. Sur 100 enfants de cadres, combien vont entrer en 6ème ? Sur 100 enfants d'ouvriers, combien vont entrer en 6ème ? Supposons que les enfants d'ouvriers ont la même réussite scolaire que les enfants de cadres, sur 100 enfants d'ouvriers combien vont entrer en 6ème ? Supposons que les enfants

d'ouvriers ont les mêmes comportements d'orientation que les enfants de cadres, sur 100 enfants d'ouvriers combien vont entrer en 6ème ?

Reprenons le raisonnement de l'article et plaçons-nous aujourd'hui. Supposons des élèves de deux catégories (populaire et supérieure) qui passent par 4 paliers d'orientation (troisième, seconde, terminale, licence) avec à chaque fois la possibilité soit de continuer les études soit de les arrêter (ou de s'orienter vers une filière courte) ; les élèves de milieu populaire ont 70% de chances de continuer à chaque palier et les enfants de milieu supérieur 80%. La différence est minime sur un palier mais sur 100 élèves de milieu populaires et 100 élèves de milieu supérieur combien parviennent jusqu'au Master ? Au final,  $0,7 \times 0,7 \times 0,7 \times 0,7 = (0,7)^4$  soit 24% des élèves d'origine populaire parviennent au Master contre  $(0,8)^4$  soit 41% des élèves d'origine supérieure.

### Activité 3 : Le déclassement comme expérience

Finalité : Il s'agit de mettre en évidence le lien entre la mesure de la mobilité sociale descendante et les attitudes subjectives qui sont liées à l'expérience du déclassement.

Étapes et ressources préconisées :

On s'appuiera sur deux articles issus de la thèse de C. Peugny : Peugny C., « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers de valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie*, 47(3), p. 443-478, 2006 et Peugny C., « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Économie et statistique*, n° 410, p. 23-45, 2008 qu'on trouvera aussi à cette adresse : [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/Ecostat410B.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/Ecostat410B.pdf)

A partir du graphique de la page 445 de l'article de 2006 et des tableaux des pages 26 et 30 de l'article de 2008, on pourra montrer l'augmentation de la fréquence des déclassements entre les générations nées dans les années 1940 et celles nées dans les années 1960.

L'élection présidentielle de 2002, où le candidat du Front National est pour la première fois parvenu au second tour, constitue un point d'observation intéressant du fait que certains sondages préélectoraux ont relevé l'origine sociale des enquêtés (alors que traditionnellement, ils ne collectent que leur position sociale, comme cela a été le cas lors des élections présidentielles de 2007). A partir du tableau de la page 468 de l'article de 2006, on pourra montrer que les personnes en situation de déclassement intergénérationnel ont tendance à voter plus souvent à l'extrême-droite et moins souvent à gauche que les autres.

## Bibliographie

---

### Bibliographie sélective et commentée à l'usage du professeur

Maurin É., *La peur du déclassement*, Seuil, 2009

Éric Maurin définit le déclassement comme un phénomène intragénérationnel et non intergénérationnel comme le font L. Chauvel et C. Peugny : ce serait d'abord un accident biographique qui viendrait remettre en cause les attentes sur le parcours individuel. De là, il conteste la fréquence de ce phénomène, remarquant que les travaux de Chauvel et Peugny s'appuient toujours sur la comparaison des mêmes générations particulières.

Merllié D., « La mobilité sociale », in Castel R., Chauvel L., Merllié D., Neveu É., Piketty T., *Les mutations de la société française*, La Découverte, 2007

Ce livre a été constitué dans l'optique de l'ancien programme mais il est encore utilisable pour le nouveau dans l'attente de nouveaux ouvrages. On pourra en particulier utiliser le premier chapitre, rédigé par Dominique Merllié sur la mobilité sociale qui montre bien l'intérêt des nouveaux outils de calcul de la fluidité sociale par rapport à la distinction traditionnelle entre mobilité structurelle et mobilité nette, dont la modélisation pose des problèmes. Les autres chapitres de l'ouvrage permettent de traiter ce thème en relation avec les autres thèmes de sociologie et de regards croisés.

Peugny C., *Le déclassement*, Grasset & Fasquelle, 2009

Cet ouvrage, issu d'une thèse sous la direction de L. Chauvel, est intéressant en ce qu'il met en relation les méthodes qualitatives et quantitatives. On lira notamment avec intérêt les extraits d'entretiens chez les personnes originaires de classes moyennes et en déclassement, qui montrent un fort rejet du libéralisme et un appel à la protection de l'État se combinant avec une dénonciation de l'assistanat et une acceptation des inégalités.

Vallet L-A., « Stratification et mobilité sociale : la place des femmes », in Laufer C., Marry C., Maruani M., *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, PUF, 2001

Cet article, dans un ouvrage de synthèse de haut niveau, revient sur la controverse sur la mobilité sociale lancée par la critique de la sociologie fonctionnaliste par les études de genre aux États-Unis dans les années 1970. Cette entrée permet, de manière plus générale, de comprendre les hypothèses qui fondent la méthode des tables de mobilité.

### Bibliographie complémentaire

Barrère A., Sembel N., Dubet F., *Sociologie de l'éducation*, Nathan, 2005

Baudelot C., Establet R., *L'élitisme républicain*, Seuil, 2009

Bertaux D., *Le récit de vie*, A. Colin, 2010

Bourdieu P., Passeron J-C., *La reproduction*, Minuit, 2001

Boudon R., Bulle N., Cherkaoui M. (dir.), *École et société. Les paradoxes de la démocratie*, PUF, 2001

Bosc S., *Stratification et classes sociales*, A. Colin, 2011

Breen R., *Social mobility in Europe*, Oxford University Press, 2005

Chauvel L., *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, 2006

Chauvel L., *Le destin des générations*, PUF, 2010

Cuin C-H., *Les sociologues et la mobilité sociale*, PUF, 1993

De Queiroz J-M., *L'école et ses sociologies*, Nathan, 2006

Dupays S. « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales*, 2006

Duru-Bellat M., Van Zanten A., *Sociologie de l'école*, A. Colin, 1999

Peugny C. *Le Destin au berceau, inégalités et reproduction sociales*, seuil, 2013

Selz M., Vallet L-A. « La démocratisation de l'enseignement et son paradoxe apparent », *Données sociales*, 2006

Vallet L-A., « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie*, XL-1, 1999

### **Site internet**

On trouvera les derniers chiffres sur le taux d'accès au baccalauréat selon l'origine sociale sur le site de la DEPP (le service de statistique ministérielle de l'Éducation nationale) : [http://media.education.gouv.fr/file/etat21/20/1/EE-2011-niveau-etudes-milieu-social\\_199201.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/etat21/20/1/EE-2011-niveau-etudes-milieu-social_199201.pdf)